Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 130 (1979)

Heft: 2

Artikel: La régénération et la conservation des boisés parcourus

Autor: Rieben, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-764727

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La régénération et la conservation des boisés parcourus

Par *E. Rieben,* Vallorbe Oxf.: 268

Avant-propos

Bien que dans les Alpes et le Jura de vastes massifs sylvestres demeurent aujourd'hui encore ouverts au parcours des troupeaux, il est maintenant généralement admis que l'on doive cantonner les forêts et les pâturages en fonction de la vocation des terres. Depuis quelques décennies, d'importants travaux ont été réalisés en montagne dans ce domaine; ils ont conduit par des moyens simples et économiques à la restauration des peuplements, à un renforcement de leur santé et de leur productivité. Il est ainsi devenu possible de les traiter selon les règles d'une sylviculture précise et intensive.

Cependant, sur l'aire restant soumise à l'exploitation pastorale, il subsiste toujours des boisés qui demeurent exposés à la pression exercée par les troupeaux, à l'action de la dent et du sabot des animaux. Or, dans l'intérêt même de la production herbagère comme de la collectivité, il importe que leur régénération et leur conservation soient assurées. Comme l'expérience l'a prouvé, cela peut être obtenu grâce à la mise en œuvre de procédés d'une application facile, provoquant en peu de temps un assainissement intégral de la situation, et que nous voulons évoquer brièvement dans le présent exposé.

L'action de la dent et du sabot des animaux

La plupart de nos pâturages de montagne reçoivent une fumure insuffisante, incapable de compenser entièrement les prélèvements qui y sont réalisés chaque année par le lessivage des sels minéraux et les exportations d'aliments. Les plantes fourragères se trouvent ainsi démunies des éléments indispensables à la croissance et à la production des animaux; ceux-ci se voient obligés de les rechercher dans la végétation arborescente qui — contrairement à la flore fourragère — est apte à les puiser en profondeur. C'est pourquoi le bétail broute volontiers les feuillus et le sapin; il exerce par là une action sélectrice au profit de l'épicéa, dont de vastes peuplements des Alpes et du Jura sont issus de ce phénomène.

Mais les animaux agissent sur la régénération arborescente également par le piétinement, qui peut détruire intégralement tous les jeunes brins et dont les effets sont d'une intensité considérablement plus élevée qu'on le suppose communément. Ainsi un bovin d'un poids de 500 kg pose chaque jour l'empreinte de ses sabots sur une surface de 150 à 350 m² avec une pression de 1,3 kg par cm². On peut admettre que toute l'aire pâturée subit cette sollicitation six fois par période d'estivage, ce qui explique l'annihilation pratiquement intégrale du recrû sur les cheminements des troupeaux et l'impossibilité pour les jeunes arbres de s'y maintenir et de prospérer. C'est en fait essentiellement le piétinement qui consacre le déboisement définitif en montagne.

La nécessité de restaurer et de conserver les boisés parcourus

Même s'ils n'exercent pas la même influence bénéfique que la communauté de plantes constituée par les forêts proprement dites, les boisés subsistant sur l'aire affectée à l'exploitation pastorale jouent un rôle protecteur important. Ainsi ils contribuent à régulariser le régime des eaux — comme c'est le cas d'ailleurs aussi pour les pelouses bien exploitées —, à réduire donc les crues des torrents, mais également à améliorer l'alimentation en eau de la production herbagère. Puis, lorsqu'ils sont disposés d'une façon heureuse sous la forme de rideaux, ils amenuisent la vitesse des vents et leur action desséchante, ainsi que les effets mécaniques qu'ils développent sur la flore fourragère.

Il est par conséquent parfaitement logique que l'article 20 de la Loi fédérale concernant la haute surveillance de la Confédération sur la police des forêts — du premier octobre 1902 — prescrive que «les mesures nécessaires seront prises à l'effet de maintenir la superficie forestière actuelle des pâturages boisés publics»; ces dispositions sont d'ailleurs valables également pour les forêts particulières protectrices. L'ordonnance d'exécution du premier octobre 1965 précise à son article 24 que la répartition locale de l'aire boisée peut cependant y être modifiée, ce qui permet d'aboutir avec le temps à une meilleure disposition des bois et des herbages, en particulier sous la forme de rideaux protégeant efficacement contre les vents de véritables «chambres».

Il faut réduire la pression générale exercée par les troupeaux

La régénération et la conservation d'un boisement suffisant et bien réparti sur l'aire pastorale ne peuvent être assurées que si la charge des pâturages est conforme aux potentialités des pelouses, que si les animaux trouvent réellement dans les herbages tous les éléments qui sont indispensables à leur croissance, à leur santé et à leur production. Cela peut se réaliser par

la mobilisation de toutes les possibilités que cèlent les terres pastorales, grâce à une fumure bien étudiée et à une mise en valeur ordonnée des fourrages qui en résultent, grâce aussi à la fixation d'un port correspondant au pouvoir effectif d'accueil et de nutrition que détient l'aire consacrée à la production herbagère.

Mais il faut savoir que de plus on peut réduire la pression exercée par les troupeaux sur les terres à vocation sylvestre, y amenuiser le broutement de la végétation arborescente et surtout le piétinement par la concentration de la fumure sur les pelouses les meilleures. Par cette mesure, on réussit facilement à confiner les animaux sur celles-ci et à éviter qu'ils cheminent inutilement sur les stations qui doivent être affectées au retour ou au maintien d'un boisement capable de remplir efficacement ses fonctions de production, de protection et d'accueil. Il convient d'examiner de plus près les caractères de ces opérations, dont la mise en œuvre bien conduite est d'une efficacité extraordinaire.

Une fumure réfléchie concentrée sur les terres à vocation pastorale

Même s'ils sont utilisés d'une façon complète et rationnelle, les bûments naturels produits sur les pâturages de montagne ne compensent pas tous les prélèvements. Ils doivent par conséquent être complétés par des apports suffisants d'engrais minéraux. Les sols non amendés présentent des carences essentiellement en phosphore (dont les animaux éprouvent un besoin absolu pour constituer leur ossature), souvent en chaux et en potasse, puis en azote. On peut régler le mélange des espèces fourragères en dosant les apports des différents éléments; ainsi l'azote favorise les graminées tandis que l'acide phosphorique et la potasse provoquent la venue d'une proportion heureuse de légumineuses, en particulier du précieux trèfle blanc.

Grâce à leur pouvoir de fixation de l'azote de l'air, les légumineuses rendent souvent superflue une fumure des pâturages de montagne au moyen de cet engrais. Le riche mélange de plantes fourragères de haute valeur — qui récompense toujours par une production élevée en quantité et en qualité les exploitants qui en prennent l'initiative — incite les animaux à se concentrer sur l'aire ainsi améliorée et à renoncer à parcourir inutilement les terres qui doivent être consacrées à la régénération et à la conservation des boisés; par là, celles-ci se trouvent libérées du piétinement, si bien que les jeunes arbres peuvent s'installer et prospérer d'une façon vigoureuse, selon une disposition conforme aux exigences de l'exploitation.

Une exploitation ordonnée des pelouses

Une autre opération capable de réduire considérablement l'abroutissement et le piétinement de la végétation arborescente est constituée par

l'application du pâturage tournant sur la base d'un nombre suffisant de parcs. Ainsi, si l'on dispose de quatre unités de pacage, l'aire pastorale et sa couverture végétale demeurent à l'abri de l'action des troupeaux pendant les trois quarts du temps. Par là, les plantes fourragères de haute valeur ne sont pas constamment broutées et peuvent se régénérer. La production s'en trouve renforcée dans une large mesure, puis les cheminements des animaux sont sensiblement réduits, si bien que les prélèvements sur les boisés et l'intensité du piétinement sont considérablement amenuisés.

Afin de réduire encore l'action du sabot des troupeaux, donc la destruction des jeunes arbres, il convient non seulement d'équiper chaque parc d'un point d'eau, mais bien de multiplier les possibilités pour les animaux de s'abreuver abondamment sur les pelouses les plus productives. C'est d'ailleurs là l'un des moyens les plus efficaces pour concentrer le pacage et l'activité des animaux sur les terres à vocation véritablement pastorale et pour supprimer leur divagation sur les stations à vocation sylvestre. On arrive ainsi à maîtriser les mouvements du bétail, à leur imprimer une certaine discipline, donc à conduire la régénération et la restauration des boisés selon les impératifs de l'exploitation.

Conclusions

Il découle des considérations qui précèdent qu'en collaboration avec les propriétaires et les exploitants des pâturages de montagne le forestier dispose aujourd'hui de moyens simples et économiques pour restaurer, régénérer et conserver les boisés subsistant — même après la réalisation d'un aménagement sylvo-pastoral et d'un cantonnement des forêts et des pâturages — sur l'aire affectée à la production herbagère. Ces procédés peuvent être mis en œuvre aussi pour sauvegarder la santé et la pérennité des massifs sylvestres là où une fermeture des peuplements au moyen de clôtures n'entre pas en considération.

Ces méthodes organiques et positives permettent de renforcer la santé de la montagne, puis d'augmenter d'une façon considérable la production en volume et en qualité de bois et d'herbages. Ressortissant à la technologie douce, elles s'inscrivent d'une façon heureuse dans le milieu, n'affectent pas le paysage et n'entravent pas les mouvements des promeneurs. Elles constituent une solution rationnelle aux problèmes que posent la restauration et la conservation des boisés dans les pays du Tiers-Monde, soumis de la part de leurs troupeaux à une pression dévastatrice et à une intense érosion.

Zusammenfassung

Verjüngung und Erhaltung der Waldweiden

Es wird heute allgemein angenommen, dass die Wälder und die Weiden ausgeschieden werden müssen. Aber auch nach dieser Trennung bestehen auf dem Weideareal oft weitreichende Gehölze, welche dem starken durch das Vieh ausgeübten Druck ausgesetzt sind und dabei allmählich zugrunde gehen, obschon sie eine wichtige Schutzfunktion erfüllen. Dank einer wohldurchdachten Düngung der besten Grasflächen und einer geordneten Nutzung und Bewirtschaftung des daraus entstehenden wertvollen Futters kann dieser Druck weitgehend beseitigt werden, so dass sich die Baumvegetation wieder reichlich verjüngen und wiederherstellen kann. Dadurch wird Art. 20 des Eidg. Forstgesetzes entsprochen und der Gesundung des Berglandes ein wichtiger Beitrag geleistet!